

Etréchy

ensemble et solidaires

etrechyensembleetsolidaires@gmail.com

<http://www.etrechyensembleetsolidaires.fr/>

<https://www.facebook.com/pages/Etrechy-ensemble-et-solidaires/>

10 rue de la Butte St Martin, 91580 ETRECHY 07-82-80-66-13

Etréchy, le 23 septembre 2024.

Texte de notre tribune
à paraître
dans le «VIVRE A ETRECHY» n° 165 du mois d'octobre 2024.

Strépiniaçois, Français : même ostracisme venant d'une jeunesse gâtée.

Notre requête pour constater le traitement discriminatoire qui nous est infligé par notre Commune a été rejetée par le Tribunal Administratif de Paris. Le 10/09 la presse nous a appris la nouvelle. Le 19/08, le Juge administratif ne s'estimait pas valablement saisi. Sur la forme, les moyens de communication sont lents. Sur le fond, il y a de quoi être «étonnés» (nous nous abstenons d'autres mots, mais vous pouvez le changer) puisque Médiateur et Défenseur des droits nous ont aidés à présenter cette requête.

Si ledit tribunal voulait encore une preuve, la «cérémonie de présentation de la ville d'Etréchy en présence de l'équipe municipale», donnée en catimini le 14/09 est une nouvelle pierre à notre "victimisation" (sauf si la «cérémonie» était sur fonds privés). Arguant d'une «tradition locale et de l'attitude d'une certaine opposition dans la vie de la ville», des élus en ont été exclus.

A tous les niveaux, le fossé entre réalité et décisions de justice se creuse gravement. A l'inverse de ce que certains colportent sur nous, nous ne sommes d'aucun parti (ni de gauche, ni de droite : cela nous évite d'avoir à tourner comme la girouette d'une église ou d'une mairie) et nous n'appellerons jamais au désordre. Rassurons-nous : la seule vraie sanction sera celle des urnes. Mais vous et nous devons encore patienter.

Permanences samedi 05/10 de 10 à 12h en mairie et mercredi 16/10 de 18 à 20h au 07 82 80 66 13.